

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
VENDREDI 27 Avril 2012 A 18 h 30  
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Claude LAROCHE, Maire.

Etaient présents : Claude LAROCHE, Christian SANSEIGNE, Olivier DELAITRE, Xavier COLLON, Sébastien AUFRERE, Romain BONNET, Cyril GAUTHERON.

Etaient absents : Nicolas LAROCHE, Jérémy VENON, Charly NICOLLE, Stéphane AUFRERE

Secrétaire de séance : Monsieur Christian SANSEIGNE

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR :**

- \*- Choix de l'organisme prêteur pour les travaux de la rue des Ardillats
- \*- Acceptation d'un maître d'œuvre pour les travaux rue de la Fontaine
- \*- Révision du contrat d'assurance GROUPAMA
- \*- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint, propose deux points supplémentaires à l'ordre du jour « Avenant au contrat d'assurance du personnel et Modification budgétaire », la proposition est acceptée à l'unanimité. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

\*\*\*\*\*

**1 – REALISATION D'UN EMPRUNT « TRAVAUX RUE DES  
ARDILLATS »**

Le maire soumet à l'assemblée les différentes propositions des banques pour la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux d'aménagement de la rue des Ardillats.

Après étude le conseil municipal retient la proposition du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne pour un montant de 20 000 € sur une durée de 10 ans à taux fixe de 3,89% en échéance trimestrielle d'un montant de 605,94 € et donne pouvoir au maire pour signer le contrat de prêt.

**Texte de la délibération n° 01/27/04/2012**

Le Maire donne connaissance au conseil des différentes propositions d'emprunt qu'il a reçues concernant les travaux de la rue des Ardillats qui sont inscrits au budget 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de demander au Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne l'attribution d'un prêt de 20 000,00 € destiné à financer les travaux d'aménagement de la rue de Grillot.

Aux conditions suivantes :

Durée : 10 ans

Taux fixe : 3,89 %

Echéances : Trimestrielles

Frais de dossier : 150,00 €

## **Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 27/04/2012**

Prend l'engagement, au nom de la collectivité, d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

Donne tout pouvoir au Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées, et s'engage à soumettre au visa de Monsieur le Sous-Préfet la présente délibération.

### **2 – DESIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA FONTAINE**

Le projet d'aménagement de la rue de la fontaine nécessitant l'intervention d'un bureau d'études afin de mener au mieux le projet, le maire présente à l'assemblée la proposition de BETA Voirie « Bureau d'Etude Technique de Voirie ». Le conseil municipal, après avoir étudié la proposition, retient la proposition de BETA Voirie pour un montant de 8 980 €HT, soit 10 740,08 € TTC.

#### **Texte de la délibération n° 02/27/04/2012**

Afin de pouvoir entreprendre les travaux de réaménagement de la rue de la Fontaine qui nécessitent l'intervention d'un bureau d'études technique pour mener au mieux le projet, le maire présente à l'assemblée la proposition de BETA Voirie « Bureau d'Etudes Techniques d'Aménagement de Voiries », à Saint Gobain.

La proposition comprenant :

Etudes d'avant-Projet - Etudes de Projet – Assistance à la passation des contrats de travaux – Direction de l'exécution des travaux – Assistance aux opérations de réception, s'élève à 8 980 €H.T, soit 10 740,08 €T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Accepte la proposition du bureau d'étude BETA Voirie,

Donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents se rapportant à son mandatement et au lancement du projet.

### **3 – Avenant au contrat du personnel des collectivités**

Le Maire soumet à l'assemblée un avenant au contrat d'assurance du personnel des collectivités présenté par la compagnie d'assurance GROUPAMA pour ajustement suite à la déclaration annuelle de la masse salariale, pour 2012 il s'avère une augmentation de 3,00 €

A l'unanimité le conseil municipal accepte l'avenant présenté.

#### **Texte de la délibération n° 03/27/04/2012**

Le Maire soumet à l'assemblée l'avenant référence 02033112P/2008-01 concernant l'assurance du personnel des collectivités pour les garanties statutaires, présenté par la compagnie GROUPAMA, cet avenant fait suite à la déclaration annuelle de la masse salariale afin d'ajuster la cotisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Donne pouvoir au Maire pour signer le présent avenant et régler la cotisation s'y rapportant.

### **4 – MODIFICATION BUDGETAIRE**

Le maire informe l'assemblée d'un message de la trésorerie signalant deux anomalies dans les comptes antérieurs à régulariser.

- 1) L'acompte de subvention pour les travaux de la rue de Grillot a été encaissé au compte 1313 alors qu'il aurait dû l'être au compte 1321

## Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 27/04/2012

- 2) La subvention perçue pour la réalisation du plan d'épandage n'a pas été amortie en totalité, il est resté 0,06 € à régulariser.

Afin d'effectuer ces régularisations, le conseil municipal décide la modification budgétaire en conséquence.

### **Texte de la délibération n° 04/27/04/2012**

Le maire informe l'assemblée qu'il y a nécessité d'effectuer une modification budgétaire pour 2 raisons :

- D'une part la subvention du plan d'épandage n'a pas été amortie complètement, il manque 0,06 €
- D'autre part en 2011 une subvention a été émise à tort au compte 1313 pour un montant de 5 040,00 € alors qu'elle aurait dû l'être au 1321.

Afin de régulariser ces anomalies, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<b><u>Section d'investissement</u></b>		
1313	Départements	5 040 €	
1321	Etat et Etablissements nationaux		5 040 €
13918	Autres	0.06 €	
021			0,06 €
	<b><u>Section de Fonctionnement</u></b>		
023		0,06 €	
777	Quote-part des sub d'inves transférées au compte de résultat		0,06 €

## Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 27/04/2012

\*\*\*\*\*

Liste des délibérations prises : du numéro 01/27/04/2012 au 04/27/04/2012

**Délibération n° 01/27/04/2012** : Réalisation d'un emprunt (travaux rue des ardillats)

**Délibération n° 02/27/04/2012** : Désignation d'un maître d'œuvre pour l'aménagement de la rue de la fontaine

**Délibération n° 03/27/04/2012** : Avenant au contrat du personnel des collectivités

**Délibération n° 04/27/04/2012** : Modification budgétaire (budget principal)

Les membres présents :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Visa de présence</b>	<b>Visa par procuration</b>
<b>LAROCHE Claude</b>	<b>Maire</b>		
<b>SANSEIGNE Christian</b>	<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>		
<b>AUFRERE Sébastien</b>	<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>		
<b>NICOLLE Charly</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>COLLON Xavier</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>LAROCHE Nicolas</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>BONNET Romain</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>DELAITRE Olivier</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>AUFRERE Stéphane</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>VENON Jérémy</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>GAUTHERON Cyril</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		